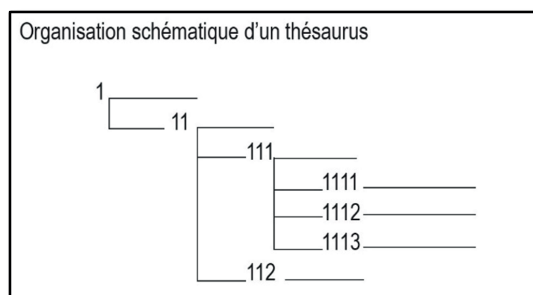


SAISIE AU PLUS PRÈS DE LA CONNAISSANCE

Les Thésaurus proposent des arborescences à plusieurs niveaux. Faut-il renseigner chaque niveau ?



La question n'est pas de savoir si le mot doit être choisi dans le 1^{er}, le 2^e ou le 3^e niveau du classement proposé par l'arborescence du Thésaurus.

La recommandation simple est uniquement de noter et de choisir dans le Thésaurus le terme correspondant au niveau le plus précis de connaissance connu au moment de la saisie.

Ainsi, si la personne a, comme antécédent, une tendinite de l'épaule, inutile de noter "pathologie ostéo-articulaire", mais simplement "tendinite de l'épaule".

Si un salarié est exposé au dichlorobenzène, inutile de noter "hydrocarbure aromatique halogéné", mais directement "dichlorobenzène". L'informatique saura agréger les données, et le dichlorobenzène sera identifié par la requête informatique lors d'une éventuelle étude sur les hydrocarbures aromatiques halogénés.

QUID DE LA PLURIDISCIPLINARITÉ ?

L'harmonisation des Thésaurus a-t-elle pris en compte les évolutions liées au travail en équipes pluridisciplinaires ? Comment ?

Les Thésaurus ont été sélectionnés ou confectionnés de manière à pouvoir être utilisés par tous les personnels de l'équipe pluridisciplinaire.

Par exemple, le Thésaurus d'action en milieu de travail permet à chacun, qu'il soit médecin, ergonomiste, toxicologue, infirmier, de renseigner les objectifs qu'il poursuit et les actions qu'il a menées.

Les items ont été choisis par un groupe de travail composé des différents personnels. Ils permettent à chacun de reconnaître ses actions dans un vocabulaire partagé et compréhensible des autres acteurs.